

KO-RO-NO-WE-SA

Proceedings of the 15th international colloquium on Mycenaean studies, September 2021

edited by J. Bennet, A. Karnava & T. Meißner

Ariadne Supplement Series 5, Rethymno 2024, p. 287-300

© The Faculty of Philosophy of the University of Crete, Greece, and the individual authors

Quelques remarques sur les tablettes en linéaire B de Pylos

Louis Godart, Anna Sacconi

Dans cet article nous illustrons quelques lectures extrapolées des deux volumes des *ARN*.

Tablette PY Ma 397



Fig. 1. Tablette PY Ma 397.

Ma 397.1: Le premier mot de chaque tablette **Ma** est un toponyme. Il en est donc de même en ce document.

Jusqu'à présent, dans toutes les éditions des textes de Pylos, ce mot a été lu *a-[•]-ta₂*.¹ L'examen du document et les agrandissements photographiques nous ont permis de mieux saisir la complexité de ce texte et de reconstruire ce que fit en ce début de ligne le scribe 602. Il a écrit *a-ta₂* puis se rendant compte qu'il faisait une erreur, il a effacé le *ta₂* et sur ses restes (la partie supérieure gauche mal effacée du *ta₂* est toujours visible), il a écrit *63 avant de compléter le mot en gravant *ta₂*, si bien que le toponyme qui ouvrait le document doit se lire *a-*63-ta₂*.

Dans l'article remarquable qu'il a consacré aux circonscriptions administratives de Pylos, Michel Lejeune s'étend sur les toponymes présents dans la série **Ma**.²

Il s'agit de districts mentionnés également en **Jn 829** et en **On 300**.

Jn 829	Ma	On 300
Jn 829.13 <i>ti-mi-to-a-ke-e</i>	Ma 123 <i>ti-mi-to-a-ke-e</i>	On 300.10 <i>te-mi-ti-ja</i>
Jn 829.14 <i>ra-]wa-ra-ta₂</i>	Ma 216 <i>ra-wa-ra-ta₂</i>	On 300.9 <i>ra-u-ra-ti-ja</i>
Jn 829.15 <i>sa-]ma-ra</i>	Ma 378 <i>sa-ma-ra</i>	On 300.11 <i>sa-ma[-ra</i>
Jn 829.16 <i>a-si-ja-ti-ja</i>	Ma 397 <i>a-*63-ta₂</i>	On 300.11 <i>a-si-ja-ti-ja</i>
Jn 829.17 <i>e-ra-te-re-wa-pi</i>	Ma 333 <i>e-ra-te-re-we</i>	On 300.10 <i>e-[ra-te]-re-wa-o</i>
Jn 829.18 <i>za-ma-e-wi-ja</i>	Ma 393 <i>za-ma-e-wi-ja</i>	
Jn 829.19 <i>e-re-i</i>		
	Ma 330 <i>e-sa-re-wi-ja</i>	On 300.9 <i>e-sa-re-wi-ja</i>

Lejeune note les absences de *e-re-i* en **Ma** et **On** et de *e-sa-re-wi-ja* en **Jn** et les attribue à une modification administrative touchant le district XVI di royaume.³

En revanche, on constate que le district XIII a pour nom *a-si-ja-ti-ja* en **Jn 829.16** et **On 300.11**, alors qu'en **Ma** il se nomme *a-*63-ta₂*. Il est tentant de considérer que le scribe 602, auteur de **Ma**, lorsqu'il écrit *a-*63-ta₂*, entend *a-si-ja-ti-ja*. Le syllabogramme *ta₂* se lit indubitablement *tja*.⁴ Par conséquent, proposer une valeur *sja* au syllabogramme *63 nous paraît une hypothèse à parcourir.

¹ Ainsi dans *PTT*¹, 192. Par la suite, pas plus *PTT*², 184, que *PT*³ 2021, 151, ne proposent d'identification pour le second signe de **Ma 397.1** et lisent *a-[•]-ta₂*.

² LEJEUNE 1972, 115-133.

³ LEJEUNE 1972, 120.

⁴ LEJEUNE 1972, 116, n. 5.

Certes le nombre de mots contenant le syllabogramme *63 est restreint et il est malaisé de vérifier la pertinence de l'équation *63 = *sja*. Outre *a-**63-*ta*₂, on n'a guère pour Pylos que les mots *ku-**63-*so* en **En 74.14** et **Eo 247.5**, *63-*o-wa* en **Vn 34.3** et pour Thèbes l'allatif *63-*te-ra-de* et l'anthroponyme *63-*u-ro*.⁵

Le logogramme *249

Mn 11.1



Fig. 2. Tablette PY Mn 11.1.

Mn 11.7

Ce logogramme *249 présente bien des points communs avec les signes *86 et A 565 (86 '188') et A 566 (86+188) du linéaire A.⁶

Alors que *86 évoque une barque pourvue à sa gauche d'un aviron, A 565 et A 566 ressemblent à une embarcation dotée d'un gaillard d'arrière.

Nous possédons six attestations de *86 en grec mycénien.⁷ À Cnosos, en **Ce 61.1** on lit *me-**86-*ta*, un anthroponyme auquel est associé un bœuf; en **Dc 1117.B** *wa-**86-*re* est «berger» dans la localité de *ku-ta-to*;

⁵ *FdCI*, 398.

⁶ *GORILA V*, 271.

⁷ *JUDSON et al.* 2019, 115.



Fig. 3. Tablette PY Mn 11.1.

à Pylos, trois attestations de *86 (*u-ra*-*86 en **Na 466**, *u-ra*-]*86 en **Na 1039** et *u-ra*-]*86 en **Na 1086**) concernent sans doute un même mot, à savoir *u-ra*-*86 qui est un toponyme. Enfin, en **PY Ua 1586.a**, tablette publiée en 2019, on a un excellent exemple de *86 que les auteurs de l'article analysent de manière impeccable.⁸

En linéaire B le logogramme *249 est représenté de trois manières différentes en **PY Mn 11.1** et **Mn 11.7**, ainsi qu'en **An 724 verso**. Dans le premier cas (**Mn 11.1**), la proue de l'embarcation est à gauche et à droite apparaît un gaillard d'arrière qui évoque les «cabines du capitaine» que l'on distingue sur certains des bateaux représentés dans la fresque de la Parade navale de Santorin;⁹ dans le second cas (**Mn 11.7**), le scribe a représenté une simple barque et le signe correspond au syllabogramme *86.

Le linéaire B offre une troisième version de *249 en **An 724 v.**, dans laquelle le gaillard d'arrière est couché, ce qui tendrait peut-être à prouver que le bateau ainsi représenté n'était pas apte à prendre la mer mais en réfection.¹⁰

⁸ JUDSON *et al.* 2019, 115.

⁹ POURSAT 2008, Pl. LVI, 191.

¹⁰ *PTT*², 189 ont omis de rapprocher le logogramme *249 en **Mn 11** du graffiti de **An 724 v.** tout en avançant l'hypothèse que le signe de **An 724 v.** pourrait représenter le signe *34 ou un navire. *PT*³ 2021, 155 a suivi Olivier et Del Freo sans commenter le logogramme *249 et en soulignant à son tour que le signe au *verso* de **An 724** pourrait représenter soit le signe *34, soit un navire, et il a classé ce document **Mm**.

An 724 verso



Fig. 4. Tablette PY An 724, verso.

La tablette **Mn 11** de la main du scribe 602 est un document fiscal. En revanche la tablette **An 724** enregistre des gens appelés à servir dans la flotte en qualité de rameurs.¹¹ Le lien entre le *recto* et le *verso* de cette tablette est évident: le scribe 601 enregistre des rameurs et au *verso* du document il dessine un bateau.

La tablette PY Tn 316

La révision attentive de ce document et surtout la réalisation des facsimilés ont permis de confirmer pour la ligne .3 du *verso*, une vieille lecture de Emmett Bennett Jr. que l'on avait écartée avec trop de précipitation (*qo-wi-ja*, *na-ti-ʹqeʹ*, *ko-ma-we-te-ʹjaʹ*).¹²



Fig. 5. Tablette PY Tn 316, verso, .3.

¹¹ DEL FREO 2002-2003, 143.

¹² BENNETT 1979, 228; DEL FREO 1996-1997, 153, en particulier n. 41.

Après le diviseur qui suit *qo-wi-ja*, le scribe a incisé le syllabogramme *na* sur un autre *na* effacé de manière maladroite, tant il est vrai que les traits qui le composent sont toujours parfaitement visibles. À droite de *na* commence une zone dont la surface a été effacée avec grand soin et qui s'étend jusqu'à la fin de la ligne. Au-dessus du texte effacé, le scribe 663 a écrit un *ti* surmonté d'un *qe*. Ces deux signes ont été incisés très profondément dans l'argile, tout comme les trois signes qui composent le mot *qo-wi-ja*. À droite de ce *ti*, on peut apercevoir les traces d'un *ti* effacé, après lequel figure un diviseur. Enfin le scribe a écrit le mot *ko-ma-we-te-ja'* aux traits gravés moins profondément que ceux des mots *qo-wi-ja* et *na-ti-qe'*. La raison en est très probablement liée au fait que ce mot a été incisé lorsque l'argile de la tablette était déjà passablement sèche.

Il est évident que lors d'une première version du texte de la ligne .3, à la droite de *qo-wi-ja* figurait un mot de trois signes dont, en dépit de l'oblitération du scribe, nous pouvons encore lire le premier et le troisième signe: $[[na-[\bullet]-ti]]$. Malheureusement, il n'existe plus aucune trace du signe effacé ($[\bullet]$) entre *na-* et *-ti*. Il est clair que l'incision de ce terme n'a pas satisfait le scribe 663 et l'a amené à l'effacer ainsi qu'outre ce terme, la dernière partie de la ligne .3.

Après avoir gravé *na-ti-qe'*, 663 a eu indubitablement un moment d'hésitation ne sachant quoi écrire à la suite de ce terme. Entre-temps la tablette a commencé à sécher et finalement le scribe l'a reprise en main pour graver *ko-ma-we-te-ja'*.

La conjonction enclitique *-qe* abondamment attestée en **Tn 316**, tant sur le *recto* que sur le *verso*, associe entre eux divers termes de même nature comme, par exemple, *do-ra-qe* et *po-re-na-qe*. Or, en **Tn 316.3** *-qe* associe entre eux *qo-wi-ja* et *na-ti*, (*qo-wi-ja*, *na-ti-qe*) de la même manière qu'à la ligne .4 *pe-re-^{*}82-jo* est associé à *i-pe-me-de-ja* et *di-u-ja-jo* (*pe-re-^{*}82-jo*, *i-pe-me-de-ja-qe* *di-u-ja-jo-qe*).

Les termes *pe-re-^{*}82-jo*, *i-pe-me-de-ja*, *di-u-ja-jo* ont universellement été interprétés comme des dérivés de noms de divinités¹³ qu'associait entre eux l'enclitique *-qe*; le mot *qo-wi-ja* mis à la ligne .3 sur le même pied que *pe-re-^{*}82-jo* à la ligne .4 est certainement un théonyme comme beaucoup l'ont soutenu¹⁴ et comme l'avance John Chadwick.¹⁵

Reconnaître dans *qo-wi-ja* une déesse «Boía», c'est-à-dire une déesse

¹³ *DMic* I, s.vv. *di-u-ja-jo* et *i-pe-me-de-ja*, *DMic* II, s.v. *pe-re-^{*}82-jo*.

¹⁴ *DMic* I, s.v.

¹⁵ *Docs*², 463.

«Génisse» est donc l'interprétation la plus satisfaisante. Entre parenthèses l'existence de nombreux animaux sacrés dans les documents mis au jour à *Odos Pelopidou* à Thèbes corrobore cette interprétation.¹⁶ L'hypothèse avancée par Leonard Palmer qui considère *qo-we* attesté en **MY Fu 711**. v.3 comme un théonyme thériomorphe,¹⁷ et fortement renforcée par les attestations d'animaux sacrés dans les tablettes de Thèbes,¹⁸ implique que l'on associe entre eux les termes *qo-we* et *qo-wi-ja*.

Par conséquent sur la base de la comparaison entre la ligne .3 et la ligne .4, là où des divinités sont associées entre elles au moyen de l'enclitique *-qe*, il nous semble que l'on doit à son tour considérer *na-ti* comme un nom de divinité.¹⁹

Comment interpréter le terme *ko-ma-we-te-ja*?

Il est à noter que ce mot a été ajouté en une seconde phase alors que l'argile de la tablette était déjà passablement séchée, ce qui pourrait signifier que *ko-ma-we-te-ja* est moins essentiel à la compréhension de la ligne que les deux théonymes *qo-wi-ja*, *na-ti-qe* qui précèdent.

Pour *ko-ma-we*, l'interprétation *Κομαφεν(τ)ς, cfr. κομήεις 'feuillu, aux longs cheveux,' est généralement acceptée.²⁰

Maurizio Del Freo dans son article sur *ko-ma-we-te-ja* résume les quatre hypothèses avancées pour expliquer ce terme.²¹ L'hypothèse 1 (théonyme) tombe car contrairement à *i-pe-me-de-ja-qe di-u-ja-jo-qe* associés à *pe-re-82-jo* en .4, *ko-ma-we-te-ja* n'est pas associé aux deux divinités précédentes (*qo-wi-ja*, *na-ti-qe*) par l'enclitique *-qe*; Chadwick a démontré que l'hypothèse 3 (un adjectif décrivant la coupe) était exclue; Del Freo note que l'hypothèse 4 (le nom d'une cérémonie) est impossible, car: (a) nous n'avons pas de fêtes mentionnées en **Tn 316**, (b) elle n'explique pas *na-ti-qe* et (c) la mention d'une cérémonie en **TH Of 35.1** serait une exception.

¹⁶ *FdC I*, 320, cf. les attestations de serpents (*e-pe-to-i*, ἐρπετοῖς), chiens (*ku-ne*, κύνες, *ku-no*, κυνῶν, *ku-si*, κυσί), mulets (*e-mi-jo-no-i*, ἡμιόνοις), oiseaux (*o-ni-si*, ὄρνισι), porcs (*ko-ro*, χοῖρος), oies (*ka-no*, χανῶν, *ka-si*, χασί).

¹⁷ PALMER 1983, 283-296.

¹⁸ *FdC I*, 196-197, 201.

¹⁹ PALAIMA 1999, 450, soutient l'hypothèse que *qo-wi-ja* e *na-* [pourrait être deux théonymes et que le mot *ko-ma-we-te-ja* pourrait qualifier les deux divinités en question: "[The scribal administrators] would have known and identified easily the probable theonym which follows *qo-wi-ja* in v.3 and thus the relationship of *ko-ma-we-te-ja* to these two entries."

²⁰ Orph. *Fr.* 258.

²¹ DEL FREO 1996-1997, 146.

Ne demeure donc que l'hypothèse faisant de *ko-ma-we-te-ja* un adjectif se rapportant au mot précédent, c'est-à-dire *na-ti-qe*. Il s'agit bien entendu d'un adjectif féminin construit sur *ko-ma-we*, dont la signification ne peut être que «aux longs cheveux». La déesse *Natis est donc une déesse «aux longs cheveux».

En **Tn 316** v.3, avant *qo-wi-ja*, *na-ti-'qe'*, *ko-ma-we-te-'ja'*, sont mentionnées une coupe en or (*AUR *215^{VAS} 1) et deux femmes (MUL 2). On doit donc conclure que dans ce cas une seule coupe et deux femmes sont associées à deux divinités. La chose pourrait surprendre si la tablette traitait d'offrandes aux divinités citées, mais si l'on considère que le document décrit une procession au cours de laquelle sont exhibés les vases précieux du trésor du palais, imaginer deux femmes se rendant au sanctuaire ou à l'autel de ces deux déesses, l'une portant la coupe en or, l'autre les mains vides, n'a rien de surprenant. Dans les représentations de processions en l'honneur de déesses et gravées sur les sceaux, on note parfois, à côté de porteuses d'offrandes, de simples orantes n'ayant rien en main.²²

Le scribe 602

Ce personnage est l'un des auteurs les plus prolifiques parmi les scribes pyliens.²³

L'attribution à ce scribe des documents **Jo 438** et **Jn 829** aide à mieux saisir le rôle de ce personnage dans l'administration de l'État mycénien de Pylos.

L'activité du scribe 602 couvrait l'ensemble du territoire de l'État comme l'indiquent les documents des séries **Jn**, **Jo** et **Ma**. L'intitulé de la tablette **Jn 829** est clair:

- .1 jo-do-so-si , ko-re-te-re , du-ma-te-qe
- .2 po-ro-ko-re-te-re-qe , ka-ra-wi-po-ro-qe , o-pi-su-ko-qe , o-pi-ka-pe-e-we-qe
- .3 ka-ko , na-wi-jo , pa-ta-jo-i-qe , e-ke-si-qe a₃-ka-sa-ma

²² C'est vrai pour la période minoenne comme il apparaît d'après la bague de Isopata (POURSAT 2008, 249, Pl. LXXII), et pour la période mycénienne (DEMAKOPOULOU 1988, n° 170, n° 171, n° 172, 198-201). Du reste cela s'accorde parfaitement avec l'hypothèse de SACCONI 1987, selon laquelle les logogrammes VIR et MUL indiqueraient des «sacerdoti» et des «sacerdotesse», hypothèse reprise par PALAIMA 1999, 451-452.

²³ GODART 2021, 22, 97-99.

Dans l'en-tête il apparaît que plusieurs fonctionnaires (les *ko-re-te-re*, *du-ma-te*, *po-ro-ko-re-te-re*, *ka-ra-wi-po-ro*, *o-pi-su-ko* et *o-pi-ka-pe-e-we* — l'enclitique *-qe* = *-te* associe entre eux ces divers personnages) sont chargés de livrer (*do-so-si* = δώσονσι, futur de δίδωμι) du bronze (*ka-ko* = χαλκόν) qualifié de *na-wi-jo* au palais de Pylos.

Les exégètes ont beaucoup glosé sur le sens à donner à *na-wi-jo*.²⁴ Dans le premier cas on aurait affaire à une forme adjectivale correspondant à *νηριος = 'le bronze du navire,' dans le second à *ναφριος = 'le bronze du temple.'²⁵

Les contextes amènent à privilégier l'interprétation faisant de *ka-ko na-wi-jo* 'le bronze du temple.'

En premier lieu, les prélèvements de bronze dont sont chargés les fonctionnaires mentionnés en **Jn 829** concernent les 16 chefs-lieux du royaume pylien. Si certaines des localités en question sont sur la côte, d'autres sont à l'intérieur des terres. On voit mal ces localités possédant du bronze appartenant à la flotte.

En second lieu, certains des fonctionnaires appelés à «livrer» le bronze en question sont des ministres du culte. C'est le cas des *ka-ra-wi-po-ro*. Le mot *ka-ra-wi-po-ro* est un nom de fonction associé à chaque reprise à un personnage féminin. On trouve une dame *ka-pa-ti-ja* en **Eb 338.A** et **Ep 704.7** qui est *ka-ra-wi-po-ro*;²⁶ on rencontre des *ka-ra-wi-po-ro i-je-re-ja* (*i-je-re-ja* correspond au grec *ἰέρεια*) en **Ed 317.1**; ces *ka-ra-wi-po-ro* sont donc des prêtresses. En **Un 6**, on retrouve cette même association entre *ka-ra-wi-po-ro* et *i-je-re-ja*. En **PY Vn 48.5**, cinq *ka-ra-wi-po-ro* sont recensées dans un document qui traite de sanctuaires et mentionne au moins une divinité, la *e-re-wi-jo-po-ti-ni-ja*, la Πότνια de *e-re-wi-jo*. Il apparaît donc que les *ka-ra-wi-po-ro* sont des prêtresses exerçant leurs fonctions dans des sanctuaires.²⁷ Tous les commentateurs s'accordent à retenir que les *ka-ra-wi-po-ro* sont des κλαφιφόρος, (ionien κληδοῦχος, attique κλειδοῦχος, dorien κλαδοφόρος) en d'autres termes des 'garde-sceaux,' des personnes contrôlant le trésor des sanctuaires.

²⁴ DEL FREQ 2005, 793-803; 797, où il résume les hypothèses qui ont été avancées pour expliquer l'expression *ka-ko na-wi-jo*.

²⁵ *DMic* II, s.v. *na-wi-jo*.

²⁶ *ka-pa-ti-ja* est un anthroponyme féminin correspondant à *Καρπαθία cf. Καρπάθιος, ethnique de Κάρπαθος, «la femme de Karpathos».

²⁷ C'est du reste l'opinion de *DMic* I, 324.

Que ces trésors existassent apparaît du reste clairement d'après la tablette **PY Ae 303** où l'on lit: *pu-ro*, *i-je-re-ja*, *do-e-ra*, *e-ne-ka*, *ku-ru-so-jo i-je-ro-jo* MUL 14, à traduire: à Pylos, 14 esclaves sacrées (ἱερείαι δοῦλαι) pour (*id est* ont la garde de) l'or (préposition *e-ne-ka* = ἔνεκα + génitif; *ku-ru-so-jo* = χρυσόιο) du sanctuaire (*i-je-ro-jo* = ἱερόιο génitif de ἱερόν).

On admet que les *o-pi-su-ko* sont des intendants aux figures (*ὀπισῦκοι de *ὀπι + σῦκον).²⁸ Ici aussi il s'agit de desservants de sanctuaires.

Le terme *o-pi-ka-pe-e-we* a été interprété par Palmer suivi par Jean-Louis Perpillou, comme des ὀπισκαφεῖνες, des gens s'occupant de la vaisselle sacrée.²⁹ Il est donc évident que parmi les fonctionnaires en charge de la réquisition du *ka-ko na-wi-jo* dans les deux provinces de l'état pylien nous trouvons des desservants de sanctuaire. C'est la raison pour laquelle il m'apparaît que *na-wi-jo* signifie 'du sanctuaire' et soit à rapprocher de ναός.

Les premiers fonctionnaires à être cités dans l'intitulé sont les *ko-re-te-re* lesquels, aux lignes .4-19 de la tablette, sont associés à des *po-ro-ko-re-te-re*. Il s'agit de noms d'agent en -τήρ.

Rien ne nous permettant d'associer les *ko-re-te-re* à l'univers religieux, il est clair que ces fonctionnaires appartiennent à la sphère laïque.

On notera qu'à la ligne .1 du document, à la suite des *ko-re-te-re*, sont mentionnés les *du-ma-te* lesquels précèdent les *po-ro-ko-re-te-re* qui ouvrent la ligne .2.³⁰ Le *du-ma/da-ma*, a été rapproché du grec δάμαρ et traduit par «intendant».³¹ À côté du *du-ma* (pluriel *du-ma-te*) on trouve également un *po[-ro-]da-ma* (un vice-intendant en **Jo 438** *lat. sin.*), ainsi que des *me-ri-du-ma-te/me-ri-da-ma-te* (*μελι-δύμαρτες, des intendants au miel). Il est prouvé que les *me-ri-du-ma-te/me-ri-da-ma-te* appartiennent à la catégorie des menus desservants de sanctuaire.³²

Rien ne nous autorise à affirmer qu'il en est ainsi du *du-ma*. Le fait que les *du-ma* soient cités immédiatement après les *ko-re-te-re* et avant les *po-ro-ko-re-te-re* pourrait signifier qu'il s'agisse de fonctionnaires

²⁸ *DMic* II, 43.

²⁹ PALMER 1969, 283, 438; PERPILLOU 1973, 375 sq. et n. 10.

³⁰ En un premier stade de rédaction de la tablette, le scribe, à la ligne .1, avait gravé *po-ro-ko-re-te-re* immédiatement à la suite de *ko-re-te-re*; il s'est manifestement rendu compte que l'ordre hiérarchique des gens appelés à fournir le bronze du temple était autre et il a effacé le mot, écrivant à sa place *du-ma-te-ge*; passant ensuite à la ligne .2, il a commencé par écrire *po-ro-ko-re-te-re-ge*.

³¹ *DELG*, s. v. δάμαρ.

³² LEJEUNE 1972, 131 et note 48.

provinciaux de rang élevé. Dans les tablettes du scribe 109 de la série C de Cnossos sont attestés deux *du-ma* auxquels sont destinés un porc: le premier en C 1030 est associé à la localité de *e-ko-so*, le second en C 1039, tablette mutilée qui enregistrait au moins deux localités comme l'indique l'enclitique *-qe* (-τε) à la suite du toponyme *56-]ko-we-qe, avait affaire à un territoire comprenant au moins deux bourgades. Les deux textes de Cnossos en associant le *du-ma* à des toponymes prouvent que ce fonctionnaire avait des compétences et exerçait une autorité — quelle que soit cette dernière — au niveau provincial. Dans l'accomplissement de ses fonctions il était secondé par un *po-ro-du-ma/po-ro-da-ma*, tout comme le *ko-re-te* était secondé par un *po-ro-ko-re-te*.

Cités immédiatement à la suite des *ko-re-te-re* tant en Jn 829 qu'en On 300 (lignes .5 et .6 pour les enregistrements de la province inférieure et lignes .11 et .12 pour la province supérieure), il est tentant d'imaginer que les compétences de ces fonctionnaires d'attributions mal connues pouvaient les amener à collaborer avec les *ko-re-te-re* (c'est le cas en Jn 829 et On 300), mais que dans la hiérarchie mycénienne ils leur étaient inférieurs, tout en étant, plus importants que les *po-ro-ko-re-te*.

Dans la tablette Jn 829 tous les ministres du culte sont mentionnés à la ligne .2 à la suite des *ko-re-te-re*, des *du-ma-te* et des *po-ro-ko-re-te-re* et ne sont plus cités dans la suite du document. Aux lignes .4-19 de la tablette, pour chaque chef-lieu de district, apparaissent uniquement le *ko-re-te* et son collaborateur, le *po-ro-ko-re-te*, suivis à chaque reprise du logogramme AES (logogramme du bronze) et du poids du métal concerné. Ces deux fonctionnaires apparaissent donc comme les seuls responsables de l'acheminement vers le palais du bronze réquisitionné dans les sanctuaires.

S'il en est bien ainsi, on conclura en soulignant que l'état peut intervenir dans la gestion des sanctuaires et prier les ministres du culte de consigner à ses représentants laïcs, en l'occurrence les *ko-re-te*, les *du-ma-te* et les *po-ro-ko-re-te*, les biens requis afin qu'ils soient transmis au palais, source de tout pouvoir.

De l'intitulé de la tablette Jo 438 ne subsiste que le mot *ko-re-te*.³³ En dépit de cela, il est évident que le document est strictement parallèle à Jn 829, même si outre le *ko-re-te*, son adjoint le *po-ro-ko-re-te* et le *da-]ma* ou *du-]ma*, sont impliqués dans la fourniture de l'or trois autres

³³ On consultera le bel article que Chadwick a consacré à ce texte (CHADWICK 1998-1999, 31-37).

fonctionnaires [*mo-ro-qa*, *a-to-mo* (sur le *lat. sin.*) et *qa-si-re-u* ainsi que cinq individus (*ne-da-wa-ta* (en .7), *e-ke-me-de* (en .8), *a-ka-wo* (en .18), *po-ki-ro-qo* (en .22) et *au-ke-wa* (en .23)] ne figurant pas en **Jn 829**.³⁴

Le *mo-ro-qa* est un titre lié à la possession d'un bien (de la terre comme il apparaît dans la tablette **PY Aq 64**).

L'*a-to-mo* est lui aussi un nom de fonctionnaire de rang provincial. La tablette **C 979** de Cnossos, de la main du scribe 109, comme **C 1030** et **C 1039** citées à propos de *du-ma*, nous apprend que l'*a-to-mo* recevait un porc et exerçait ses fonctions dans quatre villes de Crète (*do-ti-ja*, *ra-ja*, *pu-na-so* et *ra-su-to*) ce qui laisse supposer pour lui un prestige et une autorité au moins comparables à celle du *du-ma* et du *da-mo-ko-ro* (**KN C 7058**), eux aussi destinataires d'un porc.

Le *qa-si-re-u*, grec βασιλεύς, apparaît être un simple chef d'atelier.³⁵

On notera donc une différence essentielle entre les tablettes **Jn 829** et **Jo 438**: dans la première des ministres du culte (les *ka-ra-wi-po-ro-qe*, *o-pi-su-ko-qe*, *o-pi-ka-pe-e-we-qe*) sont chargés de fournir aux représentants officiels du roi dans les deux provinces de l'État, le bronze des temples qui servira à la fabrication de pointes de flèches et de lances, dans la seconde les desservants de sanctuaire n'apparaissent plus et ce sont uniquement des fonctionnaires provinciaux (le *ko-re-te*, le *po-ro-ko-re-te*, l'*a-to-mo*, le *du-ma* et le *po-ro-da-ma*), un chef d'atelier (*a-ke-ro*, *qa-si-re-u* en **Jo 438.20**), des charpentiers (*te-ko[-to* = τέκτων en **Jo 438.2**), des rameurs (*e-re-ta* = ἐρέτας, attique ἐρέτης en **Jo 438.2**) et des individus (*ne-da-wa-ta* **Jo 438.7**, *e-ke-me-de* **Jo 438.8**, *a-ka-wo* **Jo 438.18**, *po-ki-ro-qo* **Jo 438.22**, *au-ke-wa* **Jo 438.23**) qui fourniront au palais les quantités d'or requises dans les circonscriptions administratives du royaume.

Ces cinq personnages sont indubitablement des gens importants, possédant des ressources abondantes parmi lesquelles de l'or.³⁶

En d'autres termes, par rapport à la réquisition du bronze de **Jn 829**, la collecte de l'or en **Jo 438** s'est laïcisée. La raison en est simple: cet or n'était pas celui des sanctuaires mais émanait d'un circuit de production étranger à la sphère culturelle.

³⁴ *po[-ro]da-ma* sur le *lat. sin.* du document est bien entendu «un *vice-da-ma* ou *du-ma*» appelé ici à jouer dans le prélèvement de l'or un rôle identique à celui du *du-ma* dans le prélèvement du bronze du temple en **Jn 829**.

³⁵ GODART 2020, 289-294.

³⁶ GODART 2023.

En conclusion, si le scribe 602 enregistre des distributions d'offrandes d'orge à des divinités et des desservants de sanctuaire en **Fn**, d'huile parfumée à des ministres du culte, des divinités et l'άναξ lui-même en **Fr**, s'il dresse l'inventaire du mobilier royal dans la série **Ta**, il apparaît surtout comme le personnage principal chargé de rendre compte de la collecte de l'impôt dans la Messénie du roi Nestor (séries **Jo**, **Jn**, **Ma**, **Mn**). Il prend note des contributions que devront fournir au palais les cités, les sanctuaires, les fonctionnaires, certaines catégories professionnelles et certains individus. Il est une sorte de «secrétaire général» du «ministre des finances» du roi de Pylos.³⁷

Bibliographie

- BENNETT, E. L. JR. 1979 PU-RO *vacant* (PY Tn 316.7-10, v. 13-16). In *Colloquium Mycenaeanum* 1975, 221-234.
- CHADWICK, J. 1998-1999 Pylian gold and local administration: PY Jo 438. In J. BENNETT & J. DRIESSEN (eds) *A-NA-QO-TA. Studies presented to J. T. Killen*, *Minos* 33-34, 31-37.
- DEL FREO, M. 1996-1997 Osservazioni su miceneo *ko-ma-we-te-ja*, *Minos* 31-32, 145-158.
- DEL FREO, M. 2002-2003 La tablette An 724 de Pylos, *Minos* 37-38, 143-171.
- DEL FREO, M. 2005 L'expression *ka-ko na-wi-jo* de la tablette Jn 829 de Pylos. In R. LAFFINEUR & E. GRECO (eds), *Emporia. Aegeans in the Central and Eastern Mediterranean*, *Aegaeum* 25, 793-803.
- DEMAKOPOULOU, K. (ed.) 1988 Ο μυκηναϊκός κόσμος: πέντε αιώνες πρώιμου ελληνικού πολιτισμού, 1600-1100.
- GODART, L. 2020 *Da Minosse a Omero*.
- GODART, L. 2021 *Les scribes de Pylos*, *Biblioteca di Pasiphae* 13.
- GODART, L. 2023 La bureaucratie d'un état mycénien et la chute de Pylos, *Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Comptes rendus des séances de l'année 2021, janvier-mars*, 247-290.

³⁷ Nous croyons en effet que les scribes mycéniens, loin comme on l'a soutenu, d'être des chefs de départements, transcrivaient simplement les observations et les comptes des membres de l'aristocratie (les collecteurs!) qui étaient appelés à gérer les divers secteurs de l'économie du royaume, GODART 2021, 80-82.

- JUDSON, A. P., BENNET, J., DAVIS, J. L. & STOCKER SH. R. 2019 Two new Linear B tablets and an enigmatic find from Bronze Age Pylos (Palace of Nestor), *Kadmos* 58, 111-123.
- LEJEUNE, M. 1972 VI. Les circonscriptions administratives de Pylos. In M. LEJEUNE (ed.), *Mémoires de philologie mycénienne. Troisième série (1964-1968)*, *Incunabula Graeca* 43, 115-133 [*RÉA* 67 (1965), 5-24].
- PALAIMA, T. G. 1999 Kn 02 - Tn 316. In *Floreatant* 1995, 437-461.
- PALMER, L. R. 1969 *The interpretation of Mycenaean Greek texts*, 2nd rev. ed.
- PALMER, L. R. 1983 Studies in Mycenaean religion. In P. HÄNDEL & W. MELD (eds), *Festschrift für Robert Muth*, 283-296.
- PERPILLOU, J.-L. 1973 *Les substantifs grecs en εὐς*, *Études et commentaires* 80.
- POURSAT, J.-C. 2008 *L'art égéen 1. Grèce, Cyclades, Crète jusqu'au milieu di II^e millénaire av. J.-C.*
- PTT I = BENNETT, E. L. JR. & OLIVIER, J.-P. 1973 *The Pylos Tablets Transcribed. Part I: Texts and Notes*, *Incunabula Graeca* 51.
- SACCONI, A. 1987 La tavoletta di Pilo Tn 316: una registrazione di carattere eccezionale? In J. T. KILLEN, J. L. MELENA & J.-P. OLIVIER (eds), *Studies in Mycenaean and Classical Greek presented to John Chadwick*, *Minos* 20-22, 551-556.